



ELU.E.S DE PROMOTION IFA:



LEURS RÔLES

Représentent et défendent les droits pour l'ensemble des élèves de la promotion



Chaque promotion doit élire un titulaire et un suppléant.e

Faire le lien entre les élèves et la direction et/ou l'équipe pédagogique ainsi qu'entre les différentes promotions et filières. Ils permettent de centraliser les demandes de la promotion puis de transmettre fidèlement les retours de ces demandes.

Accompagner les élèves lors d'un entretien ou d'une convocation avec la/le directeur/trice et lors de leur passage en conseil.

Siéger dans les différents organes décisionnaires de l'IFA :



CONSEIL TECHNIQUE

On y soumet pour avis l'organisation générale des études, le budget, le règlement intérieur et le projet pédagogique...

On y prend des décisions concernant l'exclusion d'un élève pour inaptitude théorique ou pratique



CONSEIL DE DISCIPLINE

Prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires :
avertissement, blâme,
exclusions